

effet, une sommation portant l'indication du jour, de l'heure et des lieux où devront être apportées les provisions requises. S'il n'est point répondu à cette première sommation, ils la font suivre d'une seconde. Celle-ci est accompagnée d'une menace d'incendie. Celle menace, toutefois, n'est point écrite : seulement, le papier qui contient la sommation est brûlé aux quatre coins, éloquence muette, toujours comprise et d'un effet certain. Une fois entré dans cette voie fatale, c'est par le crime que le bandit, devenu la terreur du pays, disputera désormais son existence sans cesse menacée. Poursuivi sans merci, la loi de sa propre conservation le condamne à la déprédation et au meurtre. S'il est pris, il termine sur un gibet une vie pleine d'alarmes, de hontes et de misères; il la termine, s'il parvient à rester libre, dans le dénûment le plus complet, au milieu des angoisses de l'abandon et du désespoir.

J'eus occasion moi-même d'en contempler l'émouvant et douloureux exemple.

Je me trouvais un jour dans un village situé au débouché d'une gorge étroite et sauvage, descendant presque perpendiculairement de l'un des plus hauts plateaux de la chaîne de montagnes qui relie le midi au nord de l'île. Cet affreux ravin, lit de torrent pendant l'hiver, n'en porte pas moins le nom de roule et forme effectivement la seule voie de communication ouverte entre les régions supérieures et le bas-pays. Elle se raccorde au village par une avenue tortueuse, serpentant au milieu des jardins d'orangers et de citronniers, groupés au pied de la monlagne. Une source abondante, qui s'épanche en cascade comme d'une urne penchée, d'un bassin naturel creusé dans le granit à quelques mètres au-dessus du sol, arrose ces odorantes retraites et ses eaux cristallines, après s'être déployées en vaste nappe au bas du roc, se divisent en une quantité de petits ruisseaux soigneusement dirigés et